

Communiqué de presse

Fribourg, le 23 mars 2022

Transition énergétique: le Centre obtient des mesures concrètes

Un certificat énergétique cantonal des bâtiments Plus (CECB® Plus) largement promu ainsi qu'un subventionnement pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, deux mesures pragmatiques demandées par Le Centre, seront mises en œuvre rapidement.

Le CECB® Plus permet d'évaluer la qualité énergétique d'un bâtiment. Il résulte de l'analyse d'une construction et fournit un rapport de rénovation comprenant des informations relatives aux subventions et aux coûts estimatifs d'une rénovation. Grâce à ce document, le propriétaire peut, rapidement et de manière assez précise, visualiser la situation avant et après la rénovation. Cet outil facilite aussi la prise de décision et représente clairement le premier pas du propriétaire avant l'entreprise de travaux d'assainissement énergétique de son bâtiment. Actuellement, l'établissement d'un CECB® Plus est nécessaire uniquement lors d'une rénovation importante.

Les députés **Dominique Zamofing** et Nicolas Galley demandaient que les **conditions d'octroi d'une subvention pour la réalisation d'un CECB® Plus soient assouplies**.

Validée, la motion verra une mise en œuvre rapide grâce à une modification du règlement d'application de la loi sur l'énergie (LEn).

Décision efficace encore pour la motion des députés **Markus Julmy et Hubert Dafflon**, qui demandaient au Conseil d'Etat d'établir **un plan de subventionnement pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques** dans le secteur privé. Le Gouvernement mettra en place un programme ad hoc rendu possible par une simple modification du règlement d'application de la LEn.

Personnes de contact:

Hubert Dafflon, député et chef de groupe : 079 247 23 40

Dominique Zamofing, député : 079 270 52 39

Markus Julmy, député : 079 214 18 93